

BUREAU VERITAS EXPLOITATION SAS
Monsieur Aksel PHILIPPE
 190 Rue François Jacob - CS 80534
 76235 ISNEAUVILLE CEDEX
 FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE Recherche d'amiante dans l'air ambiant
(matériaux ou produits sources contenant de l'amiante délibérément ajouté)
 N° AR-23-HB-119575-01 - Date d'émission de rapport : 13/10/2023 20:53:13 - Page 1/2

Informations générales

Dossier	23N037969
Référence dossier (1)	1510797871/113090061/1 META - Délai : Urgent
Référence laboratoire de l'échantillon	23N037969-002
Référence client de l'échantillon (1)	BV4AV5874 - 1er ETAGE - Chambre côté sinistre
Date de réception	13/10/2023
Méthode(s) d'analyse	Norme NF X 43-050 de juillet 2021 : Détermination de la concentration en fibres d'amiante par Microscopie Electronique à Transmission - Méthode indirecte
Type de mesure (1)	E - Contrôle d'empoussièrement (Suite à incident)
Nombre de filtres reçus (hors témoin) (1)	1
Volume total analysé en l	10080.2

Résultats de la mesure

Prestation réalisée par Eurofins Analyses pour le Bâtiment Nord SAS (Henin-Beaumont) COFRAC ESSAIS 1-1593

	Sensibilité analytique	Valeur calculée	Résultat (5)	Intervalle de confiance à 95%	
				Limite inférieure	Limite supérieure
Densité * en fibres/filtre (3)	14 423,08	0,0	< 43 125,0	-	43 125,0
Concentration en fibres/litre (4)	1,43	0,0	< 4,3	-	4,3

Observations

- En raison du fort empoussièrement du filtre de prélèvement, le laboratoire a dû adapter la fraction préparée dès la préparation initiale afin d'obtenir des grilles analysables au MET, avec un taux d'obscurcissement maximal de 10% (§9.2.c de la norme NFX 43-050 de 2021).

(1): Les données transmises par le client ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire

(2): Les fibres dénombrées sont celles de longueur : $L > 5 \mu\text{m}$, de diamètre : $d < 3 \mu\text{m}$ et de rapport $L/d > 3$.

Les limites inférieure et supérieure sur le comptage correspondent à l'intervalle de confiance à 95% du nombre de fibres observées selon une statistique de Poisson.

(3): L'incertitude du laboratoire prend en compte les incertitudes liées à la préparation et à l'analyse (avec $k=2$ par convention).

Lorsqu'aucune fibre n'est observée au MET, l'incertitude prend en compte uniquement la loi de Poisson soit 299% et la limite supérieure de la densité est égale à $2.99 * SA$ (fibres/filtre).

(4): L'intervalle de confiance prend en compte les incertitudes liées à la préparation, à l'analyse et au volume (avec $k=2$ par convention).

Lorsqu'aucune fibre n'est observée au MET, l'incertitude prend en compte uniquement la loi de Poisson soit 299% et la limite supérieure de la concentration est égale à $2.99 * SA$ (fibres/litre).

Si l'incertitude sur le volume n'a pas été communiquée, c'est l'incertitude maximale de 10% qui est prise en compte par défaut.

(5): Si le nombre de fibres dénombrées est inférieur à 4, le résultat est rendu sous la forme "inférieur à la limite supérieure".

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Nord SAS

557, route de Noyelles ,PA du Pommier

F-62110 Henin-Beaumont, FRANCE

Tél: +33 3 21 08 80 20 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/>

S.A.S. au capital de 123 728 € RCS Arras SIRET 529 294 035 00033 TVA FR71 529 294 035 APE 7120B

ACCREDITATION
 N° 1- 1593
 Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE Recherche d'amiante dans l'air ambiant
 (matériaux ou produits sources contenant de l'amiante délibérément ajouté)
 N° AR-23-HB-119575-01 - Date d'émission de rapport : 13/10/2023 20:53:13 - Page 2/2

Données concernant le prélèvement

N° Filtre(s)	Filtre 01
Date et heure du début du prélèvement (1)	-
Date et heure de la fin du prélèvement (1)	-
Volume d'air prélevé en l (1)	10080.2
Incertitude volume en % (1)	10

Données de l'analyse

Prestation réalisée par Eurofins Analyses pour le Bâtiment Nord SAS (Henin-Beaumont) COFRAC ESSAIS 1-1593

N° Filtre(s)	Filtre(s) 01
Date d'analyse *	13/10/2023
Ajout HCl *	Oui
Fraction calcinée *	1/4
Surface d'une ouverture de grille * en mm ²	0.0104
Surface de filtration secondaire * en mm ²	150

Résultats de l'analyse

Prestation réalisée par Eurofins Analyses pour le Bâtiment Nord SAS (Henin-Beaumont) COFRAC ESSAIS 1-1593

N° Filtre(s)	Filtre(s) 01
Nombre de grilles lues *	2
Nombre d'ouvertures lues *	4
Nombre de fibre(s) d'amiante * en fibres (2)	0
Limite inférieure sur le comptage * (2)	0.0
Limite supérieure sur le comptage * (2)	2,99
Limite inf. incertitude laboratoire UA inf * en % (3)	0.0
Limite sup. incertitude laboratoire UA sup * en % (3)	299
Type d'amiante *	-



Etienne Paul
Technicien Analyste Microscopie

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Nord SAS

557, route de Noyelles ,PA du Pommier
F-62110 Henin-Beaumont, FRANCE

Tél: +33 3 21 08 80 20 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/>
S.A.S. au capital de 123 728 € RCS Arras SIRET 529 294 035 00033 TVA FR71 529 294 035 APE 7120B

ACCREDITATION
N° 1- 1593
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

